



Ville de Dreux

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023

Délibération N° 92/2023

Désignation d'un nouveau membre au sein de la Commission d'Appel d'Offres A la suite d'une démission

531

Rapporteur : Mounir CHAKKAR

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	10
Nombre de pouvoirs	2
Nombre de votants	12

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept novembre à 17 h 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le huit novembre 2023, se sont réunis Salle des commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR

Étaient présents :

Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Christine PICARD, Valérie VERDIER DAUTREME, Nadine CHOLIN, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET, Nadine TOUTAIN, Jacques DAUTREME, Philippe VISERY.

Étaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET donne pouvoir à Mounir CHAKKAR, Josette MARTIN, Caroline VABRE, Sophie WILLEMIN, Carine GENTIL, Isabelle ANTORE donne pouvoir à Nadine TOUTAIN, Marie-Christine RUTKOWSKI.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS

Exposé :

Monsieur Yucel KISA, Conseiller municipal, a fait part de sa démission en date du 29 septembre 2023 de ses fonctions d'administrateur du Centre Communal d'Action Sociale. Il avait été élu par l'assemblée en qualité de suppléant de la commission d'appel d'offres.

Pour mémoire, la Commission d'Appel d'Offres a été créée par délibération n° 201/2020 en date du 1^{er} septembre 2020 puis modifiée par délibérations n°91/2022 et 49/2023, à la suite de la démission d'un membre.

La composition de la commission d'appel d'offres est à ce jour la suivante :

Titulaires

- Madame Christine PICARD
- Madame Sophie WILLEMIN
- Madame Nadine CHOLIN
- Monsieur Jacques DAUTREME
- Monsieur Philippe VISERY

Suppléants

- Madame Silvia COUSIN
- *Monsieur Yucel KISA*
- Madame Régine-Françoise MAILLET
- Madame Caroline VABRE
- Madame Valérie VERDIER

Afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Yucel KISA, et conformément au règlement intérieur et son article 23 s'agissant des modalités de votes, il convient de nommer un nouveau membre.

Afin de respecter la parité des membres titulaires et suppléants, je vous propose la candidature de Madame Josette MARTIN en sa qualité d'élue désignée par le Conseil Municipal et de procéder au vote à main levée.

A l'unanimité, le Conseil accepte le vote à main levée.

Les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 12
Suffrages exprimés : 12
Nombre d'abstention : 0
Majorité absolue : 9

Madame Josette MARTIN a obtenu 12 voix.

Madame Josette MARTIN ayant obtenu la majorité absolue, est désignée suppléante de la Commission d'Appel d'Offres.

Ainsi délibéré,

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour le Président, par délégation de signature
Le Vice-Président du
Centre Communal d'Action Sociale



Mounir CHAKKAR

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux le 22 NOV. 2023
et affichage le 22 NOV. 2023